LEMA
LA FORCE BASQUE, C'EST VOUS !

N°124 - Juin 2008ko Ekaina
MENSUEL : 2 €

Euskadi 2020 : préparer l'avenir

Plan Ibarretxe
p. 2

Ligne Grande Vitesse
p. 10-11

Agence de développement
p. 15-16

Vincent Bru
p. 19-20

Ibarretxe : de la proposition à la consultation ?

Le 10 mai 2008 au Palais des Congrès Euskalduna à Bilbao, Iñigo Urkullu, président d'EAJ-PNB et Juan Jose Ibarretxe, Lehendakari de la Communauté d'Euskadi se sont présentés devant 500 cadres du Parti, à la veille de la venue du chef du gouvernement espagnol à Bilbao pour la fête de la Rose.

Urkullu très calme et déterminé a demandé aux mentors du Parti d'agir uni les uns avec les autres pour que le Parti soutienne la proposition Ibarretxe.

Que dit cette proposition ?

Elle commence par le rappel de deux principes :
• le principe éthique sur la fin définitive de la violence et le fait que les questions politiques doivent être résolues uniquement par les représentants légitimes élus.
• le 2ème principe concerne l'engagement démocratique pour la normalisation politique. Il s'agit de la libre décision de la société basque sur son avenir. Pour cela, un processus de négociation entre tous les partis aura lieu afin d'aboutir à un accord démocratique qui sera ensuite présenté à la société basque pour ratification par référendum.
Le contenu de l'accord prévu réprend l'essentiel de ce qui aurait été le résultat de la négociation entre EAJ-PNB, le PSE et Batasuna, à Loiola, le 26 octobre 2006. Cela correspondait à « un accord entre différents » comme le réclame Zapatero. Mais sous la pression d'ETA, Batasuna s'était ensuite retiré de cet accord qui donc n'a pas été signé et ratifié. Voici les principales notions constitutives de accord :

• une reconnaissance de l'identité nationale du peuple basque
Elle correspond au sentiment d'appartenance largement partagé dans la société basque. Cette identité nationale s'appuie sur la réalité de relations sociales, linguistiques, historiques, économiques et culturelles qui constituent Euskadi.
• les mécanismes permettant aux citoyens basques d'adopter librement et démocratiquement des décisions sur leur avenir politique et institutionnel
• la garantie et le respect de tous les droits des citoyens basques
• l'articulation institutionnelle du peuple basque, à partir de la réalité juridico-politique des territoires basques.
Création d'un Organe institutionnel commun entre la Communauté autonome basque et la Navarre avec attribution exécutive et proposition législative.
Droit à impulser des institutions sur l'ensemble des Territoires.
Respect de la volonté populaire et de la réalité institutionnelle actuelle.

Le non de Zapatero

Le Président du Gouvernement espagnol a reçu Ibarretxe pendant 2h et demi, ce mardi 20 mai. Il lui a signifié son refus complet de discuter de sa proposition. Zapatero pense davantage aux prochaines élections autonomiques et veut aider Patxi Lopez (le dirigeant du PSE) à les gagner pour succéder à Ibarretxe. Tous les partis basques EA, EB, Aralar ont été indignés du refus de Zapatero. Que peut faire Ibarretxe près cette réponse négative ?
Selon Iñigo Urkullu, il doit encore essayer de convaincre le gouvernement espagnol en réunissant tous les partis du Pays basque pour en discuter. Par la suite, une séance pleinière est prévue au Parlement basque pour approuver le projet de loi permettant la consultation populaire. Début juin, ce projet de loi sera déposé au Parlement basque et le débat en séance pleinière aura lieu le 27 juin.

Le chemin vers la consultation

Le projet de loi sera-t-il approuvé ? le PSE et PP opposés au projet disposent de 33 sièges. Le tripartite EAJ-PNB/EA/EB et Aralar ont également 33 sièges. EHAK (gauche abertzale) (9 sièges) est en position d'arbitre. Oseront-ils s'opposer à ce qui est la plus grande tentative de réunion du peuple basque depuis plus d'un siècle ?
Les spéculations voient un refus total face à la main mise d' ETA sur la direction de la gauche radicale abertzale. Mais on pourrait aussi assister à une répétition du vote en faveur du Plan Ibarretxe par la répartition des voix entre pour et contre ou abstention.

Vers des élections anticipées

Si EHAK rejette la consultation, ceci conduira directement vers de nouvelles élections autonomiques. Les élections pourraient être avancées à février 2009 en vertu des pouvoirs du Lehendakari. L'inconnu demeure sur le nom du candidat que présenterait EAJ-PNB.
Si EHAK venait à appuyer totalement ou partiellement la consultation prévue par le

Lehendakari, la feuille de route de celui-ci suivrait son cours vers la réalisation de cette consultation. Mais Zapatero a insinué le possibilité d'un recours d'inconstitutionnalité devant le Tribunal Constitutionnel. Le Président du Gouvernement espagnol peut le faire de même que le Défenseur du Peuple ou un groupe parlementaire de 50 députés.
Le chemin vers la Consultation populaire en Euskadi est jonché de diffficultés politiques ou juridiques, mais sans prises de risque, la situation en Euskadi restera bloquée.

LEMA
LA VRAIE FORCE BASQUE, C'EST VOUS !

Mensuel d'opinion basque

25, rue Thiers - 64100 BAIONA
Tél. : 05 59 46 15 34 - Fax : 05 59 59 54 84
Resp. de publication : Philippe DULUC

Imprimerie Arizmendi
Design graphique / mise en page : Izar Design

Rédaction :
Fernando ALMANDOZ, coordination / antolaketa
Aitor ARANDIA, zoom / behakoa
Jean BARENETCHE, échos du sud / handik
Dominique BIADOS, économie / ekonomia
Ramuntxo CAMBLONG, coordination / antolaketa
Gilles CHOURY, échos du nord / hemendik
Philippe DULUC, édito / sar hitza
Gorka, dessin, killika, xorrotx
Christophe IRASSART, Europe / Europa
Jean-Pierre ITHURBIDE, cap au sud / anaien berri
Jean-Marie IZQUIERDO, international / nazioartea
Jean-Claude LARRONDE, notre histoire / gure historia
Argitxu NOBLIA, société / gizartea
Beñat OTEIZA, vie de l'Alderdi / alderdiaren bizia
Manuel VAQUERO, dossier / azterketa

N° CPPAP 0608 P 11238

Consultez notre blog :
http://lema.over-blog.net

Les langues régionales à l'honneur

A Paris

Le 7 mai, à l'Assemblée Nationale à Paris se tenait un débat sur les langues régionales en France. L'initiative revenait au gouvernement français qui, par la voix de son ministre de la culture, Madame Albanel, annonçait que l'article 2 de la Constitution française ne serait pas modifié mais qu'un cadre de loi serait proposé l'an prochain : "permettre plutôt que contraindre, inciter et développer plutôt qu'imposer". Une avancée bien faible à l'heure où les langues parlées dans l'hexagone peinent à survivre mais une avancée tout de même.
A noter que sur les bancs, droite, centre et gauche confondus, de nombreux députés ont défendu les langues régionales parlées dans leur circonscription. Il semble aujourd'hui politiquement incorrect d'ignorer le sort des langues minorisées.
Sauf au Sénat où Jean-Luc Mélenchon, sénateur proche des thèses emmanuellistes, s'est illustré une fois de plus en se félicitant que rien ne puisse être fait en faveur des langues régionales et en traitant Diwan, l'équivalent de Seaska de «secte». Le mois précédent il avait défendu bec et ongle la répression communiste chinoise au Tibet. En voilà un qui reste fidèle à ses thèses anti-régionalistes sur la planète entière !
Mais finalement, le jeudi 22 mai, les députés ont voté un amendement à la réforme constitutionnelle qui stipule : les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France.

Au Pays basque

On progresse ici aussi, en Pays basque, dans le domaine de la protection et de la mise en valeur des langues régionales. Ainsi à Herri Urrats, à l'instar de Germaine Hacala il y a quelques années, un inspecteur d'académie est venu voir de plus près la fête des écoles en immersion, entouré des élus municipaux et du Conseil Général de toutes tendances. Un signe qui sera, espérons-le, suivi d'effets concrets. Outre la création ou le maintien de postes, sujet actuellement épineux, il faut veiller à l'ouverture de nouvelles ikastola pour que la demande d'enseignement soit mieux satisfaite sur l'ensemble du territoire. Il faut aussi que les règles d'ouverture de classe soient définies clairement sans être revues sans cesse au détriment de l'euskera, bien sûr.

Notons aussi les propos du député-maire de Bayonne, Jean Grenet, qui a précisé, avec raison, que *« l'enseignement des langues régionales ne remettait pas en cause les fondements de la République »* : le basque n'est pas l'ennemi de la France. N'oublions pas non plus le trait d'esprit de Jean Lassalle : *« Si nous parvenons à réviser l'article 2 de notre Constitution, la CAF de Pau ne pourra plus dire qu'elle ne peut autoriser l'ouverture d'une crèche en vallée d'Ossau au motif que l'on risque d'y apprendre l'occitan ! »*
Et pour conclure, comment ne pas évoquer les nouveaux locaux d'AEK rue Marengo à Bayonne, symbole du renouveau de l'enseignement du basque aux habitants de ce pays. Grâce à l'aide de la mairie de Bayonne, du Conseil Général, du Gouvernement basque, d'Udalbide et des dons des euskalzale, cet ancien cloître des Visitandines, Kalostrape, transformé en prison pendant la Révolution française comme l'a rappelé l'adjoint à la culture de Bayonne Jean-René Etchegaray, est désormais un lieu de culture et d'enseignement. Un exemple à imiter partout.

Interreg IV

Si le fond européen destiné à la coopération interrégionale a changé de nom, Interreg IV a pris la suite d'Interreg III A, ses objectifs restent les mêmes : multiplier les projets en commun entre régions européennes. Du côté des Pyrénées, le programme opérationnel de coopération territoriale Espagne/ France/ Andorre concerne les territoires bordant la chaîne des Pyrénées. S'étalant sur 6 ans (2007/ 2013), ce programme est doté d'une enveloppe de 168,64 millions d'euros. Concrètement, les projets interrégionaux pourront être appuyés par ce fond à condition d'entrer dans des critères précis. C'est la Communauté de travail des Pyrénées qui gérera l'ensemble alors que le Conseil général des Pyrénées Atlantiques sera l'animateur de ce programme pour la partie ouest de la chaîne des Pyrénées.

Rafael Hueso Xiberoan

Les relations entre les 7 provinces du Pays basque, c'était le thème du débat organisé à Urdiñarbe-Ordiarp par l'association Bil Xokoa le 17 mai dernier. On y notait la présence de Rafael Hueso un jeune attaché du gouvernement de la Communauté autonome basque. Comme les autres intervenants, le maire de Mauléon Michel Etchebest, le président de Laborantxa ganbara Mixel Berhocoirigoin, le député navarrais Maiorga Ramirez ou l'ancien député Tasio Erkizia, il estimait que les frontières étaient encore bien réelles surtout dans les têtes. En résumé, « Au sud, on regarde encore beaucoup vers Madrid et au nord vers Paris ».

Mais les relations vont inexorablement se développant à l'instar de celles entre les centres hospitaliers de Donostia et de Baiona ou de celles concernant les infrastructures (autoroutes, train et aéroport). Des relations qui ne sont pas seulement politiques, mais qui ont de plus en plus de traduction concrètes pour, in fine, faciliter la vie des habitants du Pays basque.

Herri urrats : 25 urte !

Mende laurdena, bide erdia (1/4 de siècle, la moitié du chemin) : c'est autour de ce thème que la foule des grands jours s'est réunie autour du lac de Senpere pour la grand fête annuelle des ikastola, Herri urrats.

La nouveauté cette année, la présence de l'inspecteur d'académie qui signifie une reconnaissance supplémentaire par les institutions du travail accompli par Seaska. Pour autant, la fédération des ikastola ne cache pas que des négociations difficiles s'annoncent à l'heure où elle demande la création de 12 postes d'enseignants pour faire face à l'augmentation de ses effectifs (elle scolarise actuellement 2.500 élèves).

Pour revenir à Herri urrats 2008, les bénéfices de la journée seront principalement destinés à deux chantiers : l'agrandissement de l'ikastola du Polo à Baiona et la création de la 25ème école en langue basque à Donamartiri – St Martin d'Arbéroue.

Des Espagnols bascophones

C'est curieux ce nombre grandissant d'Espagnols qui parlent basque ! On en voit partout, dans les rues, les commerces et même à Herri Urrats. Mais ces Espagnols ne seraient-ils pas un peu Basques par hasard ? D'après certaines infos recueillies parmi des jeunes déambulant dans les artères d'Herri urrats, oui un peu, mais Espagnols. Dans un français impeccable, un groupe de jeunes venant d'un petit village de Basse Navarre (ils auraient tout aussi bien pu être de Soule ou du Labourd) vous disent que « c'est bien Herri urrats même s'il y a moins d'Espagnols cette année ». Conclusion : il y aurait des Basques plus basques que les autres même s'ils ne parlent qu'en français, alors qu'il y en a d'autres qui sont Espagnols même s'ils parlent basque… Vous avez suivi ? Non ? Alors, une solution, faire un sondage en basque auprès des moins de 18 ans des deux côtés de la Bidasoa. Et les jeunes du petit groupe de Basse Navarre pourraient bien avoir des surprises, un bascophone du sud pouvant bien en cacher beaucoup d'autres, alors qu'ici…

Dictée en basque

La langue basque est paraît-il difficile, le diable même n'ayant pas réussi à l'apprendre ! Mais il se trouve que de plus en plus de monde la parle mais sait aussi l'écrire. C'est à eux que s'adresse la dictée en euskara, hitzaditza, organisée conjointement par l'Institut culturel basque et AEK le 31 mai dans ses locaux de la rue Marengo à Baiona. C'est la 3ème année qu'ils proposent ce concours qui a réuni une soixantaine de personnes lors des 2 précédentes éditions. L'on pourra participer dans l'une des 3 catégories : jeunes (13/ 16 ans), adultes apprenant la langue et bascophones, chacune ayant un texte approprié à son niveau. A l'heure des récompenses par contre, tous se retrouveront pour recevoir quelques uns des nombreux lots (entrées pour le festival EHZ, encyclopédies, dictionnaires…).

La bible en navarro-laboudin

Cela faisait 30 ans que le Père Marcel Etchehandy travaillait à une traduction de la bible en basque mais dans sa version navarro-labourdine. Elle vient enfin de voir le jour aux éditions Biblia elkartea (on peut se la procurer à l'abbaye de Belloc).

Cette oeuvre est bien sûr destinée aux fidèles et a donc une fonction religieuse. Mais c'est aussi un travail d'érudit. Le père Etchehandy s'est attaqué aux versets dans leur version originale en hébreu, grec ou araméen (la langue utilisée par Jésus et qui est toujours la langue de liturgie des chrétiens de rite chaldéen, en Irak notamment). Un autre tour de force aura été de traduire des formulations et des façons de penser anciennes en navarro-labourdin actuel.

Et au delà des fidèles, cette bible peut aussi intéresser ceux qui veulent se replonger dans les sources de notre histoire.

1er numéro après Lasserre

Le dernier numéro de Pyrénées Atlantiques, la revue du Conseil général vient d'arriver dans toutes les boites aux lettres du Béarn et du Pays basque. Il était attendu puisque c'est le premier paru après la constitution de la nouvelle équipe qui gère désormais le département. Dans un premier édito très consensuel du nouveau président UMP Jean Castaings, on notera un passage qui résume bien la pensée actuelle de nombre de conseillers généraux : « 3 ans avant les prochaines élections cantonales de 2011 ». Une date qui pourrait marquer un basculement définitif dans l'un ou l'autre camp de la majorité bien loin de la parité actuelle où chaque « camp » dispose du même nombre de sièges. Mais revenons à ce magazine qui n'a pas changé dans la forme. Sauf qu'en le feuilletant, le lecteur bascophone ou occitanophone aura vainement cherché la page habituellement écrite dans nos langues régionales. Gageons qu'il s'agit d'un oubli qui sera très vite réparé dans le prochain numéro…

Miren Azkarate

Zinez emazte baliosa da Miren, bai Kultur Sailburu bezala, bai Jaurlaritzaren boz emaile bezala.
Azken lan honetan oso adierazpen argiak egiten ditu, denek errexki ulertzekotan, eta ematen duen informazioa oso sakona izan da beti. Ez da lan errexa, nun nahi izanik ere, gertakari baten karietara, holako adierazpen argi eta sakonak egitea.
Kultur Sailburu bezala ere lan handia eta ongi eremana egiten du Miren-ek. Bere eremua zabala da hor baititu, euskarari buruzko Hizkuntza Politika Sail hortan ederki laguntzen dio Patxi Baztarrikak. Hau baita sailburu ordea, Iparraldean ongi ezagutua. Bestalde bere gain dira ere Kultura, Kirolak eta gazteriari buruzko ekintzak.

Hormadi-k, mail ona Espaniako txapelketan

Kirolak

Kirolarendako hor dago Jose Ramon Garay, Dimako alkate dena bestalde. Artetik erraiteko hurbildu zitzaikun duela zenbait hilabete erraiteko Iparraldearekin nahiko zuela zerbait egin eta hean Udalbideren bitartez posible izango denez. Egia da nahiz frantses federazionek ez duten hori soberarik nahi, omen, hanitz Kirol elkarteek badituztela har eman soil batzu Hegoaldekoekin.
Harrigarriena da Angeluko Hormadik nola parte hartzen duen Espaniako Hockey talde txapelketan. Posible da eta segur aski eginen da hiru euskal kluben artean Euskadiko torneo bat : hor baitira Gasteizkoa eta Donostiko Txuri Urdin. Izotz lerra egiteko tokiak ari dira muntatzen bai Iruñan, bai Bilbon. Beraz egun batez, aski fite gainera ikusten ahalko dugu, 5 kluben arteko Euskal Herriko txapelketa bat : Donosti, Gasteiz, Angelu, Bilbo eta Iruña.
Beharbada ere Pirineoetako txapelketa bat munta daiteke, Euskadiko klubekin, Aragoiko Jaka eta Kataluñako hiruzpalau klub-en artean. Beraz mugaz gaindiko har emanak ari dira indartzen.
Beste joko batean ere, Surf-ean, zer nahi har eman bada, Angelu, Biarritz eta Zarautz (hemengoa da Aritz Aranburu txapelduna) eta Mundakaren artean.

Pilotan

Berri handi eta loriagarri bat badugu ere pilotarendako.
Bildu ginen urte hasieran Jose Ramon Garay eta Jean-Baptiste Aguer Donibane Lohitzunen bizi den pilotari eta pilotazale finarekin. Aipatu ginuen hiruen artean, egin behar zitekela Trinket Torneo handi bat 7 probintzietako pilotariekin eta Euskal Telebixtan agertu.
J.R. Garay-ek jakin arazi dauku egitekotan dela, Urriaren hastapenean, ETBren Torneoa dei litaike, eta Hego aldeko bi enpresa baita Iparraldetik Elite Pro ren (J.M. Idiart) artean. (Azken hau Udalbidek lagundua du bi urtez segidan). Agian ez dute ahantziko ere J-B Aguer-ek proposatzen zuela formakuntza bat Hegoaldeko pilotarieri aiseago egokitzeko trinketeko jokoari.

Euskara

Hau da dudarik gabe Miren-en ardura handiena. Bera euskaltzaina da, Euskaltzaindian sartu zen lehen emaztekia. Euskara gain gainetik maite du !
Iparraldearendako anitz egin dute Mirenek eta Patxi Bazkarrikak. Euskararen Erakunde Publikoaren eta Hizkuntza Politika Sailaren arteko akordioa oso garrantzizkoa da guretzat eta aurrera doa. Herri Urrats-en (aurtengoan) azkarki txalotua izan da Miren euskara eta ikastolen alde egin ibilbidea gatik. Ozenki erran du 2000 urteaz geroztik Eusko Jaurlaritzak ze laguntza ekartzen duen Iparraldera ikastolendako. Orroitzen naiz (Josune Ariztondok kondaturik) 2000 garren urtean Hegoaldeko adituek halako duda bat zutelarik diru laguntza Iparraldera bidaltzeko, Ibarretxek berak hartu zuela erabakia diru hori Iparraldera igortzeko. Anitzek erraiten dutelarik Hegoaldeak ez duela deus egiten guretzat, arras aldrebesko etsenplu anitz heldu zaizkit burura.
Emeki, emeki jendeak ezagutu eta onartuko ditu…

Eztabaida

Deian ikusi dugu (08.05.17) Hizkuntza Politika Sailak abiatua duela debate handi bat, duela 25 urteko euskararen aldeko legeak ekarri dituenak aztertzeko. Aditu talde bat ari da lan hortan txosten bat egiten, gero elkarrizketa zabaltzeko. Lopez Basaguren-en iritziak irakurri ditugu. Kritikak egiten dizkio orain arte egin lanari zeren *« ez du balio bere zilkoari begira egotea ikusiz ze emaitza onak izan ditugun eta arazoak ez aipatzea. »* Orain euskarak ezagutza bat badauka gizartean ere *« eta ezin ukatua da, ereman den hizkuntz politikaren gauza on asko egin direla ». « Halere geroari buruz begiratu behar da eta onartu euskararen jakitearen eta haren erabileraren arteko huts zerbait badela. Helburua ez litzateke behar beti eta gehiago hizkuntza zabaltzea, baizik eta hizkuntz elkartearen azkartzea, indartzea. »* Hara hor laburki bildua ideia berri bat.
Euskarak behar duena (memento honetan) ez da denek jakin dezaten baizik eta komunitate azkar bat egin euskaldunekin. Oraingo errealitatea ez dugu kolpez irauliko. Helburua litzateke hizkuntza diferentak beren bizia eremaitea, bakotxak bere indarrarekin hiritarren nahiaren arabera.
Hona beraz eztabaidaren pundu garrantzizkoenetarik bat. Ez da ahantzi behar hizkuntza batek ere pisu minimo bat ukan behar duela aintzina joaiteko.
Hara Miren Azkaratek eremaiten dituen sailak. Airoski eta beti prest euskaldunen laguntzeko, etsenplu bezala guhauren gaua jin zelarik Hendaiako Batzokira joan den apirilean hitzaldi interesante baten emaitera.

Milesker Miren ! Agur eta Ohore Zuri !

R. Camblong.

Des peuples sur la voie de la reconnaissance

L'autonomie des régions face au pouvoir central est un thème qui parcourt le monde mais que la presse des Etats centraux ne traite qu'incidemment sans doute, par peur de voir les syndromes qu'ils décriraient se répandre dans les régions où ils officient ! Toujours est-il que l'on a passé presque sous silence les évolutions récentes des régions autonomes.

Après les Tibétains, les Amérindiens ?

Phil Fontaine, le porte-parole des Américiens ASSOCIATED PRESS

Le chef des autochtones du Canada veut tirer parti des Jeux olympiques d'hiver de 2010 pour sensibiliser la planète sur leur condition préoccupante.Le chef de l'Assemblée des premières nations du Canada, Phil Fontaine, promet de perturber les Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, si les doléances des Amérindiens ne sont pas entendues par Ottawa. *« Nous allons profiter de toutes les occasions qui se présentent pour défendre notre cause, pour dire la vérité aux Canadiens. Ils doivent se lever et demander au gouvernement d'agir immédiatement pour régler la situation »*, vient de déclarer le dirigeant amérindien. Il a exhorté le gouvernement d'Ottawa *« à éliminer les entraves au progrès, à la qualité de vie des Premières nations »*, mais aussi à prendre la mesure de la pauvreté qui frappe certaines réserves. Les autochtones organisent une journée nationale de protestation qui se déroulera le 29 mai.

« C'est très bien d'exprimer son indignation sur la position du gouvernement chinois envers le Tibet, mais les Canadiens devraient être tout aussi indignés, si ce n'est plus, par ce qui est fait ici aux premières nations », a souligné Phil Fontaine. Selon le recensement de 2006, les autochtones sont près de 1,2 million au Canada. Si la situation socio-économique dans les réserves est très inégale, certaines tribus vivent encore dans des conditions dignes du tiers-monde. Épinglé par les Nations unies, le Canada n'est pas épargné par son institut national de statistiques : *« Les autochtones font face aujourd'hui à deux problèmes particulièrement aigus : l'accès à des logements de qualité convenable et l'état général de leur santé… Les mauvaises conditions de logement entraînent la propagation de maladies telles que la tuberculose ».* Il faudrait y ajouter un taux de suicide élevé et un chômage plus important qu'ailleurs au Canada. La loi sur les Indiens, un régime de tutelle, régente toujours le statut des peuples autochtones.

Des langues interdites

Ce n'est qu'en 1969 que les Amérindiens ont obtenu le droit de vote au Québec. De la fin du XIX^{e} siècle jusqu'en 1996, des milliers d'enfants autochtones ont été arrachés à leurs réserves pour être conduits dans des orphelinats où ils ont subi des sévices. Dans ces pensionnats, où les enfants amérindiens et inuits n'avaient pas le droit de parler les langues autochtones, Ottawa a brisé la culture amérindienne. La cause des premières nations est donc loin d'être entendue.
Les Canadiens n'aiment guère leurs peuples autochtones, à qui ils reprochent de bénéficier d'exemptions fiscales et de participer à bien des trafics, dont celui des cigarettes. Selon un sondage de l'institut SOM dévoilé en juin 2007, plus de 69 % des Québécois ont affirmé que l'aide accordée aux autochtones est suffisante, voire excessive. En 2005, le gouvernement libéral de Paul Martin a promis de consacrer 5 milliards de dollars à l'amélioration des conditions de vie des Amérindiens. Une promesse que le gouvernement conservateur, arrivé au pouvoir en janvier 2006, n'a pas tenue.
Le ministre canadien des Affaires indiennes, Chuck Strahl, assure que les premières nations bénéficieront des retombées économiques des JO de Vancouver. Lors d'une entrevue au quotidien National Post, Phil Fontaine conclut : *« J'espère que nous n'aurons pas à entreprendre des actions perturbant (les JO, NDLR). Je suis confiant et optimiste, car je suis un grand fan des Jeux olympiques de 2010 ».*

Montréal Ludovic Hirtzmann 25/04/2008
LE FIGARO

Au Pays de Galles

Les autonomistes gallois du Plaid Cymru ont remporté 207 sièges de conseillers municipaux au Pays de Galles, soit un progrès de 16 %, contre 344 pour les Travaillistes (-26%), 173 pour les Conservateurs (+ 35 %) et 162 pour les Libéraux-démocrates (+11%).
Le Plaid Cymru, le Parti du Pays de Galles, est arrivé second derrière les Travaillistes mais en réduisant l'écart de 25 % entre ces deux formations.

Le Labour Party perd la majorité dans 6 conseils (Merthyr Tydfil, Blaenau Gwent, Torfaen, Caerphilly, Flintshire et Newport) et ne garde le contrôle que de 2 conseils, ceux de Neath Port Talbot et de Rhondda Cynon Taff. Il gouvernera à Brigend en coalition.
Les Autonomistes sont désormais la première force dans les communes de Ceredigion/Cardigan, Carmarthenshire, Caerphilly (où le Plaid peut gouverner avec les Indépendents) and Ynys Mon (Anglesey) et progressent à Cardiff West (Caerdydd)et Rhondda Cynon Taff. Le mauvais résultat de Swansea (Abertawe), est compensé par les percées urbaines de Newport et de la capitale, Cardiff, où le Plaid pourrait entrer dans l'exécutif en alliance avec les Libéraux-démocrates pour remplacer les travaillistes .
A Gwynedd (Snowdonia), le Plaid Cymru demeure la première force (35 sur 74) mais devra former une coalition avec les 12 élus de Llais Gwynedd (créé mais en raison de divergences sur un projet éducatif) pour continuer à gouverner.
Le Parti Conservateur s'impose dans le Vale of Glamorgan et dans le Monmouthshire.

Traité de Lisbonne, mode d'emploi

Le Traité de Lisbonne signé le 13 décembre 2007 par les Chefs d'Etat et de Gouvernement des 27 pays de l'Union européenne devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2009. Quelles en sont les principales dispositions ? Où en est le processus de ratification ?

Suivi du Traité de Lisbonne lors du dernier Conseil Européen

Après l'échec du projet de Constitution européenne en 2005, le Traité de Lisbonne met un terme au blocage institutionnel. Même si ce Traité abandonne toute ambition constitutionnelle et les symboles y afférents, il reprend les principales innovations qui étaient contenues dans le projet de Constitution européenne. Elles sont principalement de 3 ordres.

Un système plus simple et plus lisible

D'abord, le Traité procède à une modernisation du système institutionnel, qui était attendu depuis plus de 10 ans. Au-delà de la simplification du système de prise de décision entre les 27 (le mécanisme de vote actuel compliqué, car reposant sur un système de pondération des voix en fonction du poids démographique, est remplacé par un système à double majorité*), l'Union se dote :

• d'un Président, en la personne du président du Conseil européen pour une durée de 2,5 ans (et non plus une présidence tournante entre les Etats-membres tous les 6 mois) ; il coordonne l'action du Conseil et représente l'Union sur la scène internationale. La grande question reste de savoir quel sera le profil exact de ce Président et quelle personnalité européenne sera en mesure d'occuper un tel poste…

• d'un Haut représentant aux affaires étrangères qui est à la fois un des Vice-président de la Commission européenne et qui présidera le Conseil des affaires étrangères.

Un « qui fait quoi »

Ensuite, le Traité clarifie la répartition des compétences entre l'Union et les Etats-membres. On peut ainsi distinguer :

• les compétences exclusives qui sont celles pour lesquelles seule l'Union peut agir : politiques monétaire et commerciale communes, règles de la concurrence relatives au marché intérieur, douanes…) ;

• les compétences partagées regroupant les matières dans lesquelles les Etats ne peuvent exercer leur compétence que si l'Union n'a pas exercé la sienne ou a cessé de l'exercer (agriculture, environnement, protection des consommateurs, transport, énergie…) ;

• les compétences pour lesquelles les Etats demeurent totalement compétents mais où l'Union peut mener des actions d'appui ou de coordination (industrie, culture, tourisme, éducation…).

Des droits nouveaux

Le Traité renforce le caractère démocratique de l'Union. La reconnaissance de la Charte des droits fondamentaux de l'Union est renforcée de même que la démocratie représentative, par l'extension des prérogatives du Parlement européen en matière législative, budgétaire et politique. Autre nouveauté : est crée un droit d'initiative citoyenne, en vertu duquel les citoyens européens pourront, dès lors qu'ils réuniront 1 million de signatures provenant d'un nombre significatif d'Etats, demander à la Commission européenne de proposer un acte juridique sur un sujet particulier.

* un acte législatif sera adopté s'il obtient au moins l'accord de 55% des Etats représentants au moins 65% de la population de l'Union.

Le processus de ratification à mi-chemin

A ce jour, 14 Etats-membres sur 27 ont ratifié le Traité. Tous les Etats ont choisi la voie parlementaire pour le faire…à l'exception notable de l'Irlande qui vote par référendum (qui est pour ce pays une obligation constitutionnelle) le 12 juin prochain. Cette situation confère un certain suspense au processus de ratification qui jusque là s'était déroulé sans grande surprise. Même si les sondages donnent le oui gagnant, il a du mal à décoller et le pourcentage d'indécis est très élevé…ce qui peut paraître paradoxal pour un pays qui a plus que bénéficié de la manne européenne mais qui se trouve aujourd'hui confronté à une situation économique dégradée et touché de plein fouet par la crise immobilière.

La pression sur les Irlandais est donc de plus en plus forte, les européens n'ayant aucune envie de replonger dans une nouvelle crise après celle causée en 2005 par les « non » néerlandais et français.

Mixel Larralde (CFDT) : « Nous rencontrons de plus en plus de travailleurs pauvres »

A l'occasion d'une conjoncture économique idifficile, nous voulions connaître l'opinion du responsable de la CFDT Pays basque pour apprécier leur vision sur la vie quotidienne des salariés.

Quel bilan tirez-vous pour les salariés du Pays basque de la politique menée depuis 1 an par M. Sarkozy et son gouvernement ?

La politique du Président Sarkozy avait comme slogan « *Travailler plus pour gagner plus* ». Il reste à nos yeux, au niveau de son efficacité qu'un Slogan.

Pour preuve, la décision d'effectuer des heures supplémentaires est bien la volonté du patron ou d'une direction ; Le salarié ne pouvant pas refuser, mais ne pouvant pas non plus seul décider d'effectuer des heures.

Ces heures sont effectuées suivant la charge de l'entreprise. En ce qui concerne le Pays basque, nous constatons que très peu d'employeurs se sont servis de cette possibilité que leur a offerte la loi TEPA.

Peu de personnes savent que ces heures jouent sur les allocations perçues, car si elles sont défiscalisées, elles comptent et impactent les différents plafonds déclenchant les aides. De ce fait, elles sont moins intéressantes pour un grand nombre de travailleurs qu'elles n'y paraissent.

A ce jour, les salariés nous font remarquer que l'indice INSEE ne reflète plus la réalité de l'inflation : La flambée des prix à la consommation, du carburant, des produits frais de première nécessité en sont la démonstration, ceci en comparaison du niveau de rémunération qui n'évolue pas.

Les différentes mesures d'aide à l'emploi, par des réductions de charges patronales pour des salaires au niveau du SMIC, ne permettent plus aucune évolution de ces salariés tant au niveau du déroulement de carrière que des rémunérations. L'intérêt pour les employeurs étant de les maintenir au SMIC.

Dans l'Éducation nationale comme dans le privé, la seule réponse du gouvernement, pour la mise en œuvre du slogan « travailler plus pour gagner plus », c'est de transformer des postes pérennes en heures supplémentaires. Cela permet d'économiser de l'argent mais aussi de rentrer de plain pied dans un des autres slogans de ce gouvernement : la diminution du nombre des fonctionnaires. Mission qui doit être menée coûte que coûte.

En conclusion, le bilan est loin d'être en corrélation avec les promesses de campagne.

N'y a t-il pas localement une carence en emplois qualifiés pour répondre à la hausse probablement durable des dépenses courantes ? Quelles solutions préconisez-vous ?

Notre territoire est plus enclin à proposer des emplois de services du fait d'une migration importante de retraités, ou des emplois dans l'hôtellerie et de la restauration du fait de l'attrait touristique de notre région. Ces emplois sont souvent peu qualifiés et à temps partiel non choisi. Cela ne permet pas de répondre au besoin des salariés et nous rencontrons de plus en plus de travailleurs pauvres, ne pouvant notamment se loger sur le territoire. Nous assistons à un phénomène d'éloignement des travailleurs par rapport à leurs emplois du fait de la pression foncière. Ceci est néfaste au développement durable.

L'emploi industriel n'arrive qu'en cinquième position sur notre territoire et nous ne pensons pas que cela soit la priorité des politiques de pousser à son développement. En effet, tous souhaitent voir des emplois industriels qualifiés mais pas chez eux. Car aujourd'hui, il ne reste plus de foncier.

Quelles sont les perspectives de l'évolution de l'emploi en Pays basque ?

Comme évoqué ci-dessus, l'emploi en Pays basque se développe essentiellement dans les services à la personne et nous devons travailler pour que ces salariés aient une évolution de carrière au travers notamment de la formation professionnelle continue qui contribue à une sécurisation accrue des parcours professionnels.

La CFDT défend la revendication du département Pays basque. A l'heure de sa remise en question, est-ce une revendication réaliste et efficace pour un pouvoir local au service de la population ?

Depuis plusieurs années, et dans nos différents congrès, la CFDT réaffirme sa position en faveur d'un département Pays Basque, dans la nouvelle restructuration, prévue par la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) dans les URSSAF, CAF, CIL qui est engagée. La CFDT Pays Basque conjointement avec le Béarn, se bat pour que la réorganisation à laquelle nous ne sommes pas opposés, respecte l'équilibre des sièges sociaux sur chaque territoire. Dans ce cadre nous nous battons pour le maintien du siège social de l'URSSAF à Bayonne.

Jean Christophe Angelini : « le PNC dispose d'une grande marge de progression »

Le leader du PNC, le principal mouvement du nationalisme corse institutionnel regarde l'avenir avec optimisme suite aux derniers résultats électoraux et aux nouvelles perspectives qu'il nous dévoile. Le PNC devient une référence pour les mouvements abertzale qui consacrent toute leur énergie à la prise de responsabilité institutionnelle.

Comment expliquez-vous les résultats encourageants obtenus par le nationalisme corse institutionnel ?

Je pense que ces résultats sont le fruit de plusieurs tendances, en gestation depuis des mois, et aujourd'hui arrivées à maturité : Exigences de projet, au plan politique et technique, dans une perspective assumée d'accession aux responsabilités ; Clarifications au sein du nationalisme, et rupture de nos accords avec la partie radicale, largement souhaitées au sein du peuple Corse ; Convergence avec d'autres forces associatives, syndicales, culturelles ou politiques par delà les frontières naturelles du nationalisme ; renouvellement des pratiques, et de beaucoup de nos candidatures. Tous cela, je pense, a contribué à faire bouger les lignes, à redessiner les contours d'une nouvelle offre au sein du nationalisme.

Quelle est selon vous la marge de progression du PNC ?
Y a t-il à terme des perspectives de coopération avec des forces extérieures au nationalisme corse ?

Le PNC dispose de marges de progression particulièrement importantes, dans la mesure où il devrait logiquement fusionner, d'ici à la fin de l'année, avec Chjama Naziunale
(mouvement d'Edmond Simeoni) pour donner naissance à un grand parti du nationalisme démocratique, ou institutionnel. L'objectif est de doubler le nombre de nos adhérents ou sympathisants et par extension, d'amplifier très largement notre audience dans l'opinion. Rappelons que le mois de juin verra la création d'une fédération de nos élus locaux (3 à 400 élus attendus), et que les semaines suivantes donneront lieu à l'organisation de l'Université d'Eté, et du congrès de Régions et Peuples Solidaires, de la journée d'Arritti, d'une rencontre de lancement du nouveau parti,...
Cette progression aura pour corollaire, comme aux municipales, l'ouverture à d'autres forces et la construction commune d'une alternative, particulièrement pour les élections Territoriales de 2010.
Dans l'attente, nous serons très présents sur le terrain, et multiplierons les actions de sensibilisation (loi littoral, environnement, formation, langue corse, ...)

Quel est l'avenir du nationalisme radical et de la clandestinité ?

Il est difficile de le dire avec certitude. Je pense qu'il existe, en Corse comme ailleurs, une frange incompressible de gens acquis à des thèses radicales, qu'il faut certes tenter de convaincre mais qui resteront globalement sur les mêmes positions.

De surcroît, l'Etat multiplie ces derniers temps les injustices, ce qui fait le lit de toutes les radicalités... Une recrudescence des actions armées est donc à craindre. Cependant, j'estime que nos efforts devraient être couronnés de succès, et qu'une majorité très large de nationalistes basculera, à court ou à moyen terme, vers nos thèses. L'enjeu restera la mise en œuvre d'une solution politique, qui devrait s'en trouver facilitée.

Quels sont les thèmes phares que vous défendrez ces prochains mois ?

Les fondamentaux, qui sont la défense de la langue et la culture, la maîtrise du foncier, l'environnement, ... Mais aussi les préoccupations concrètes et quotidiennes de nos concitoyens : logement, pouvoir d'achat, précarité... Le nationalisme Corse doit être plus en phase avec sa société !

La Ligne à Grande

Victor Pachon,
responsable du CADE

La ligne à Grande Vitesse suscite la polémique a détracteurs de ce projet. Nous avons interrogé Beñ infratsructure et Victor Pachon, responsable du C s'agit d'un projet inévitable et nécessaire, pour le ritoires traversés.

L'évolution des flux de déplacement et de transport justifie-t-elle un tel projet ?

Victor Pachon :
La réponse est claire et nette : non ! Parlons d'abord des voyageurs. Le projet prévoit par jour, 20 TGV (10 par sens) sur les lignes existantes comme aujourd'hui et 8 TGV (4 par sens) sur la ligne nouvelle à l'horizon 2020. Si l'on considère qu'aujourd'hui il passe 16 trains grandes lignes par jour (10 TGV et 6 Corails) et que les corails à 650 places disparaîtront au profit des TGV à 350 places, on s'aperçoit que le nombre de voyageurs en Iparralde augmentera raisonnablement seulement. Mais à la lecture du Sud Ouest du 31 janvier où on nous annonce ce que nous avions hélas prédit, l'abandon d'une nouvelle gare en Iparralde et une réflexion sur le trafic sur la nouvelle ligne, on peut se demander si nous n'allons pas assister à un bouleversement qui déshabillerait Iparralde.
En matière de TER, il passe aujourd'hui 15 TER et le projet prévoit 50 TER (+333%) en 2020 pour ressembler à l'Euskal train. Cela nous semble optimiste car contrairement au Sud, nous n'avons pas un habitat dense et aujourd'hui les 15 TER ont un rendement ridicule (moins de 600 passagers par jour contre près de 11 000 au sud). Il faudrait commencer par aligner les PLU des communes sur ce projet, or, on en parle depuis 20 ans mais cela n'a même pas commencé. Mais comme nous sommes favorables aux TER qui contrairement au TGV tissent du lien social, nous pensons que si nous parvenions à une augmentation de 100% (30 TER) ce serait bien.
Quant au fret, c'est là que nous touchons le fond. Rappelons que le projet prévoyait 21 millions de tonnes par an avec 155 trains de marchandises sur la nouvelle voie (dont 60 d'autoroute ferroviaire) et 49 sur la ligne actuelle. Après nous avoir expliqué pendant 15 ans qu'il passait 40 trains par jour, RFF a admis pendant le débat qu'il n'en passait que 22 et au mois d'avril M Maudet nous a expliqué qu'il passait moins encore mais un peu plus lourds.
En annonçant la fin du mur de camion et le passage de plus de 200 trains de marchandises RFF pense envelopper le cadeau. Qu'en est-il vraiment :
En 2020 malgré le projet, le nombre de camions sur l'autoroute passera de 8500 aujourd'hui à 12500. Le mur de camion sera toujours là si on ne fait pas décroître le transport des marchandises.
18,3 millions de tonnes de marchandises par an transportées par les trains, ont été jugés trop optimistes par les experts indépendants (plus 1000% alors que dans le même temps le débat public du Languedoc Roussillon prévoyait une augmentation de 300% des échanges de marchandises avec la péninsule ibérique). Les mêmes experts considèrent que même avec ce tonnage exagéré, le nombre de trains prévus pourrait passer sur les voies existantes avec des aménagements mineurs.
D'autre part, le Grenelle de l'Environnement demande que sur le couloir atlantique, on envisage comme cela a été décidé dans le Languedoc Roussillon des trains longs de 1000m pouvant transporter jusqu'à 940 t nettes de marchandises alors que la moyenne des trains prévue dans le dossier est seulement de 358 t chez nous.
Ajoutons en plus les éléments qui peu à peu plombent le projet :
• Le rapport de l'école de Lausanne, l'expertise indépendante, le rapport du Conseil d'Analyse Sociale, la cour des comptes qui soulignent qu'il vaut mieux aménager l'existant plutôt que d'investir sur des infrastructures neuves.
• Le PIB revu à la baisse.
• Les trains longs (que M Maudet accepte désormais après avoir déclaré durant le débat que cela se décrochait).
• La non mise en chantier de l'écartement européen sur le reste du réseau espagnol (5,7 millions de t/an dans le projet)
• Le fiasco de l'autoroute ferroviaire à l'essai à Perpignan (« RFF était contre le ferroutage et cela a été imposé par les industries ferroviaires » dit désormais M Maudet).
• La diminution du nombre de trains de fret.
Le raccourcissement de l'autoroute ferroviaire qui s'arrêtera à Orléans plutôt qu'à Lille.
Le total explique pourquoi nous considérons qu'il ne passera pas 21 millions de tonnes mais plutôt 10 millions (et ce sera déjà bien si on arrive à ce chiffre prévu par le rapport Becker)
Ci-dessus vous trouverez la preuve que cela passe facilement sur les voies existantes :

Trafic actuel sur la ligne existante
(capacité 264 trains) :
22 trains de fret, 15 TER, 16 TGV et corail.
53 trains au total.

Le projet RFF :
Sur la ligne existante, en plus de la ligne nouvelle (8 TGV et 155 fret) il prévoit en 2020 :
49 trains de fret, 50 TER (+333%), 20 TGV.
119 trains au total.

Nos propositions :
(fret +500% et trains de 800t augmentation des TER de 100%) :
41 trains de fret, 30 TER, 18 TGV.
89 trains au total.

Beñat Darretche :
En 1985, 1380 poids lourds transitaient par Biriatou. En 2005, soit 20 ans plus tard, ils étaient 8190. En 2006, on en comptait 8639 soit 5 % de plus en un an. A ce rythme là, si nous ne réagissons pas rapidement, nous préparons à nos enfants un avenir fait de trombose routière, d'insécurité et de pollution. Ces données justifient à elles seules le choix d'un mode de transport alternatif à la route, qui passe prioritairement par le mode ferroviaire. En effet, le transport de marchandises entre la péninsule ibérique, la France et l'Europe est assuré d'ores et déjà à 52% par la voie maritime, 46% par la route et seulement 2% par le train. Mais poussons l'analyse plus loin. Deux données fondamentales et nouvelles rendront le transport ferroviaire encore plus attractif et compétitif à l'avenir.
Je veux parler d'abord de l'augmentation sans précédent, du prix du pétrole qui a connu un bond de 244% en 10 ans, de 1997 à 2007. Cette tendance qui ne s'inversera pas, même si elle connaîtra des fluctuations, affecte de plein fouet le transport routier et le transport aérien. Les particuliers pour leurs déplacements comme les entreprises pour leurs échanges de marchandises réclameront un mode de transport moins coûteux mais rapide et efficace. Le second élément, qui s'impose à nous, c'est la loi d'orientation « Grenelle de l'environnement », qui a fait l'objet d'un large consensus des responsables politiques, des partenaires sociaux et des associations écologistes. Cette loi dans ses articles 10 et 11 qui traitent « du transport

Vitesse en débat

avec des positions opposées entre promoteurs et ñat Darretche, directeur de la CCI, favorable à cette CADE, opposé à cette initiative.Pour le premier, il second, un outil centralisateur qui sacrifie les ter-

Beñat Darretche,
directeur de la CCI

durable de marchandises et de voyageurs » met l'accent sur le transport ferroviaire et annonce trois décisions :

• la mise en place à compter de 2011 d'une taxe poids lourds.

• le lancement de trois autoroutes ferroviaires dont « l'autoroute ferroviaire Atlantique (Pays Basque, région Parisienne et nord de la France) ».

• la réalisation de 2000 km de lignes à grande vitesse d'ici 2020

Toutes ces raisons objectives rendent le projet de LGV nécessaire et inévitable.

Quel est l'impact de la LGV en matière environnementale ? La LGV sera-t-elle construite en souterrain ?

V.P : En plus du bruit, une saignée de 90 m de large (9 hectares par km détruits) et plus pour les engins du chantier qui s'étalera sur 5 à 6 ans, des exploitations agricoles partagées, la dégradation de la faune et de la flore entraînera la disparition de certaines espèces, de forêts, de terres agricoles et la pollution des cours d'eau, ce projet provoquera des expropriations, la destruction de maisons et donc l'obligation pour certaines personnes de quitter la terre où elles vivent depuis longtemps, le passage de la LGV ce sont ces photos tirées d'une pub en faveur du chantier du TGV Est :

B.D : C'est la vraie question. Je pense, en effet, qu'il est vain de s'opposer au projet de LGV. Le vrai combat qui doit nous mobiliser et nous rassembler est celui des modalités de sa réalisation et particulièrement de son insertion environnementale. En effet, le Pays Basque est un territoire sensible. Son patrimoine naturel constitue non seulement un élément de la qualité de vie des populations mais également un atout économique.

Or, les moyens techniques existent pour réaliser une parfaite insertion paysagère d'une telle infrastructure. Ces moyens s'appellent tunnels, tranchées couvertes ou pas. D'autres pays, en particulier nos amis de la Communauté autonome d'Euzkadi vont les utiliser à plus de 60% de « l'Y Basque ». J'ajoute que de tous les projets de LGV, l'Union Européenne en a retenu 6 sur l'ensemble de l'Europe auxquels elle réserve ses financements. Parmi ces 6 projets, est inscrit le tronçon Dax-Vitoria, le tronçon qui sera probablement le plus onéreux. C'est pour nous un avantage financier considérable ; mais qu'il ne faudra pas perdre faute de réactivité.

Que pensez-vous des retombées économiques liées à ce projet ?

V.P : Il suffit de regarder les deux photos et penser au tourisme. Il suffit de penser à des entreprises du type SETRADA à Tarnos qui font de la logistique de voitures avec des trains venant de l'Etat Espagnol. Désormais hors du circuit, elle ira s'installer au prochain arrêt de l'autoroute ferroviaire qui ne s'arrêtera plus au Pays Basque Nord. La LGV renforce économiquement les pôles (Bordeaux et Bilbao pour nous) et assèche entre, au détriment des villes moyennes comme nous.

B.D : Parmi les critères d'attractivité et de compétitivité d'un territoire, les transports occupent une place déterminante.

Une enquête, réalisée par notre CCI, auprès des principales entreprises du Pays Basque, sur les obstacles à leur développement, révèle que la totalité des entreprises interrogées place les transports très largement en tête des freins à leur croissance. L'absence de transport ferroviaire à grande vitesse et des tarifs aériens parmi les plus élevés d'Europe, sont les deux arguments avancés.

Les activités qui structurent notre économie et fondent son développement visent un marché national et international qui exige des moyens de transport rapides et au coût maîtrisé.

C'est le cas : de notre activité industrielle et en particulier des secteurs de l'aéronautique, de l'agro-alimentaire, des industries du sport et de la glisse, de notre activité de services et notamment du secteur en fort développement des nouvelles technologies, de notre activité touristique dont le dynamisme est aujourd'hui lié au développement des courts séjours et à la politique des congrès et salons.

Enfin, l'intégration du Pays Basque dans le réseau européen des transports est une nécessité tant économique que sociale.

Avec la mise en service de la LGV Tours-Bordeaux en 2016 et du « Y Basque » à notre frontière en 2013, quatre voies de chemin de fer arriveront à chacune des portes de l'Aquitaine. Peut-on accepter longtemps que notre région, avec ses deux voies de chemin de fer datant du XIXème siècle, constitue sur la carte européenne des transports un goulet d'étranglement, une sorte de parenthèse ?

Quels seraient les principaux changements induits par le Train Grande Vitesse concernant la vie quotidienne des habitants du Pays basque ?

V.P : Si l'on considère que l'on sera traversés et non desservis, il faudra sans doute prendre le TGV à Donosti. Economiquement et écologiquement nous paierons le prix fort sans grands retours.

B.D : Dans la vie quotidienne des habitants du Pays Basque, le budget transport et la capacité de se déplacer pour le travail, les études, la culture et les loisirs sont essentiels. Ils pèsent sur leur pouvoir d'achat.

Nos concitoyens souhaitent un mode de transport sûr, rapide et au meilleur coût. Or, comparé à l'avion et à la voiture, le TGV constitue le mode le plus performant.

Dans ce contexte, pourra-t-on accepter encore longtemps, l'extraordinaire inégalité qui frappe les habitants du Pays Basque, sachant que, d'ores et déjà, un marseillais peut se rendre à Paris en trois heures alors que son compatriote bayonnais met cinq heures pour effectuer la même distance.

Si le projet de LGV se réalise, Bayonne sera à 49 min de Bilbao, 58 min de Bordeaux, 1 h 22 de Toulouse, 2 h 40 de Madrid et 3 h de Paris. Peut-on refuser un tel progrès ?

Communauté autonome basque

Mairie de Zizurkil

Retrait des symboles en faveur des membres de ETA.

Sous la présidence de Maria Lazkano, Maire PNB, l'assemblée municipale du village a décidé de changer le nom de Joxe Arregi, membre de ETA, donné à la place Pasus, ainsi que la sculpture et la plaque au nom de Luis Geresta dit Ttotto, co-auteur de la mort de Miguel Angel Blanco.
D'autre part, le budget municipal voté ne prévoit pas d'aides aux familles de prisonniers. La motion a obtenu 10 voix favorables. Elle souligne que les noms donnés à ces places constituent une offense à la sensibilité des victimes. De nombreux tags sont apparus par la suite sur les murs de cette cité du Gipuzkoa.

L'embellissement de Bilbao

Coup sur coup, deux grands projets immobiliers ont été annoncés dans la course marathon qui se déroule pour la transformation du grand port Biscayen.
Les deux tours ultramodernes prévues se situeront sur la partie sud de l'île en forme de croissant de ZORROTZARRE, au cœur même de la cité portuaire. L'un des gratte-ciel deviendra le siège de la toute puissante banque BBK (Bizkaia Bilbao Kutxa) et comprendra de très nombreuses salles de réunion, de bureaux et d'étages destinés à l'industrie hôtelière. La 2ème tour, la plus proche du pont Euskalduna, verra l'installation de l'entreprise internationale World Trade Center créée en 1968, disséminée à travers la planète et regroupant au total 400.000 entreprises économiques. Ces tours ont été prévues à cet endroit par l'architecte anglo-iranien Zaha Hadid, chargé par le maire PNB de Bilbao Iñaki Azkuna, des grands travaux urbains. L'arrivée du WTC ici est un évènement inattendu et d'un retentissement considérable. Une chance inouïe pour l'avenir économique de la région et bien au-delà.

La fiscalité basque ne sera pas remise en question

Il s'agit de la décision de l'avocate générale de ce Tribunal européen de Luxembourg. Sa décision n'est pas définitive mais est une avance de la décision que la Cour Européenne prendra dans les prochains mois.
la Communauté Autonome Basque (CAB) d'Euskadi peut établir une fiscalité propre parce qu'elle a une autonomie suffisante dans l'exercice de ses compétences législatives en matière fiscale.
La CAV respecte quatre conditions :
• autonomie institutionnelle
• disposer d'une grand marge fiscale pour poursuivre des objectifs économiques propres
• l'Etat central ne peut intervenir dans les normes fiscales territoriales
• assumer les conséquences économiques de la diminution des recettes

L'avocate générale de la Cour de Justice de l'Union européenne (TUE), Juliane Kokott, a rapporté aujourd'hui que la Communauté autonome basque (CAV) peut établir une fiscalité propre parce qu'elle a une autonomie suffisante dans l'exercice de ses compétences législatives en matière fiscale.

Le rapport de l'avocate générale fait allusion à la question préjudicielle posée par le Tribunal Supérieur de la Justice du Pays Basque (TSJPV) en septembre 2006. Le tribunal basque avait demandé au Tribunal européen qu'il éclaircisse si, conformément à la législation de l'UE, la fiscalité basque peut être différente à celle en vigueur dans l'Etat espagnol.

Source : EITB

Retrouvez l'intégralité de cet article sur :

www.iparralde.eu

Navarre

Le 7 juin à Pampelune

La souveraineté d'Euskal Herria est un thème sur lequel nombre de politiques abertzale tentent de se pencher. Une question particulièrement sensible dans cette province, berceau du Royaume de Navarre. Des réunions ont lieu dans les deux communautés pour mieux la définir et cheminer pour un jour si possible y parvenir. Pour cela beaucoup d'associations sont nées dans le passé, d'autres naissent encore. Parmi les plus connues, citons le « Foro de Debate Nacional ». Il tend à recruter le plus grand nombre d'adhérents en organisant des rassemblements. L'un d'entre eux se tiendra le 7 juin à Pampelune. Dès le matin de nombreux ateliers ouvriront, l'un deux traitant de l'université basque. Puis divers évènements culturels se succèderont tout le long de la journée sous le titre « Nazio Plaza »

Les députés Navarrais du Parlement de Madrid

Parmi les informations politiques en provenance de Madrid, nous avons noté ce dernier mois la désignation de la députée Uxue Barkos, élue de Nafarroa Bai, basque non radicale, comme porte-parole du groupe mixte à la commission du travail et de la santé, de la consommation et de la coopération internationale.
D'autre part, au nom de l'UPN (Union du Peuple Navarrais) conservateur, Santiago Cervera fera partie de la commission de la santé, de la consommation et des sciences ainsi que du poste de porte-parole adjoint du groupe Populaire.
Son compagnon de parti, Carlos Salvador, sera comme par le passé secrétaire de la commission constitutionnelle, charge à la fois délicate, on le sait, et très importante.

Travaux très attendus sur la route Béhobie – Pampelune

Nous les avions annoncés dans le passé dans ce journal.
Voici qu'ils viennent de commencer avec d'importants moyens à la sortie de Behobia, face au charmant village de Biriatou. Ce site de la Bidassoa évoqué ces derniers jours à la télévision française dans le film sur « l'affaire Finnaly » va se transformer. Auparavant, le président Markel Olano, PNB, député général du Gipuzkoa, s'était rendu sur les lieux.
Un tunnel routier sera construit là et le fameux pont d'Enderlatsa sera doublé d'un long viaduc. Ainsi s'estompera peu à peu le souvenir du contrôle obligatoire des personnes et des marchandises en ce lieu de jonction du Gipuzkoa et de la Navarre, un lieu qui a inspiré tant de romanciers.

Le Gouvernement basque et l'immigration

L'intégration des étrangers devient un sujet de préoccupation en Euskadi. Le Gouvernement basque n'a pas hésité à mettre en place une politique généreuse pour prévenir au mieux les tensions futures.

Les nationalistes basques innovent

« Un Gouvernement nationaliste basque a mis en place une politique d'immigration innovante ». Le sociologue Eguzki Urteaga en conférence, le 17 mai dernier, à Biarritz n'a pas hésité à bousculer les clichés habituels. Des nationalistes basques souvent qualifiés de partisans du repli identitaire, de la fermeture auraient une politique d'accueil des immigrés progressiste.

L'Atletic de Bilbao et le sport réunissent autour d'une même passion

La question est récente puisque la Communauté autonome basque comme le reste de l'Espagne est devenue depuis peu un territoire attractif pour les étrangers. Ce phénomène est croissant depuis les années 2000. Euskadi comptait en 2003 5,5% d'étrangers. Pourquoi une politique d'immigration ? Il s'agit d'un public qui subit de fortes discriminations. Celui du travail est symptomatique : une enquête effectuée dans l'agglomération de Barcelone montrait que les immigrés avaient un niveau de qualification souvent supérieur à la moyenne et globalement un type d'emploi inférieur. Mais la politique d'immigration concerne toutes les dimensions qui permettent une intégration réussie : l'éducation, les services sociaux, le sport, l'emploi. Jusqu'à présent, elle était plutôt du ressort de l'Etat. Elle est désormais investie par les communautés autonomes les plus concernées pour des raisons d'efficacité. Dans ce domaine comme ailleurs, la proximité est déterminante pour répondre au mieux à la demande. L'étatisme et la lenteur de sa bureaucratie est préjudiciable. A titre d'exemple, lorsqu'un contructeur a besoin de main d'oeuvre dans le bâtiment, il doit attendre la prise en compte de sa demande, sa transmission à l'Administration centrale et la négociation avec un pays tiers. A l'arrivée, le besoin urgent en main d'oeuvre n'est pas satisfait. A l'échelon étatique, Eguzki préfère le tandem Région-Europe.

Intégrer par la proximité

Euskadi a mis en place deux plans. Le premier a couru durant la période de 2003-2005. Le second est en cours et s'achèvera en 2009. Ces délais réduits s'expliquent par la nécessité de répondre rapidement aux changements en cours. En matière d'immigration, les évolutions sont rapides. Par exemple, la crise immobilière actuelle affecte directement l'emploi des immigrés. La situation de nombreuses personnes a donc considérablement changé. Les principes de la politique d'immigration reposent sur une délégation au niveau communal de tous les services sociaux pour être au plus près de la situation de chaque immigré et y répondre de façon adéquate. Le principe de la résidence est privilégié à celui de la citoyenneté. Une personne immigrée doit prouver le fait d'habiter en Euskadi pour bénéficier des services de l'Administration basque. L'intégration sociale passe par la connaissance de toutes les langues de cette Communauté autonome pour éviter un phénomène de ségrégation par l'usage linguistique. Actuellement, les enfants d'immigrés sont massivement inscrits dans le modèle A espagnol et ne maîtriseront pas l'euskara. Le modèle d'enseignement est en profonde transformation puisqu'un seul modèle en basque avec des variations locales est mis en place, sur l'exemple de la Catalogne. Le but est de favoriser une maîtrise de l'euskara équivalente au castillan dans une société par ailleurs majoritairement castillanophone. Cela favorisera une intégration des enfants d'immigrés, aidera à prévenir les risques de rejet et de discrimination possible, en formant des jeunes au minimum trilingues.

Pour l'égalité réelle

Euskadi comme l'Etat espagnol n'est pas cadenassé par le boulet idéologique républicain français qui sous prétexte d'égalité entre les individus, refuse de voir la diversité réelle. Conséquence : le traitement statistique de l'immigration permet de disposer de données très précises pour informer et évaluer les politiques d'immigration. Sans information, comment mener une politique conséquente. Il n'y a pas non plus de dogmatisme étatique. En l'occurence, l'efficacité par la proximité est assumée. Finalement, l'égalité formelle mise en avant régulièrement en France, inopérante sur le terrain n'a pas empêché la progression d'un courant d'opinion attiré par les thèses xénophobes du Front national ou par le discours et la politique autoritaire de la droite classique, à l'encontre des immigrés. Les nationalistes basques quant à eux quelque soit la tendance n'avancent jamais de discours et de pratiques anti-étrangers. Espérons que face à la montée de l'immigration, l'efficacité des politiques menées au nom d'une égalité réelle puisse enrayer les tentations de rejet.

De nombreux immigrés travaillent dans la construction de logements

Un outil culturel transfrontalier

L'Orchestre symphonique d'Euskadi vient de fêter ses 25 ans. Il est né de la volonté des élus du gouvernement basque de se doter d'un outil culturel capable de le représenter en Espagne et dans le Monde. Au fil des années s'est construite une grande formation classique, aujourd'hui reconnue internationalement. 95 musiciens titulaires et leur administration donnent chaque année environ 100 concerts en Euskadi, en Espagne et dans le Monde.

Les grandes capitales des provinces d'Hegoalde ont mis à sa disposition des salles magnifiques et de grande qualité acoustique telles que le Kursaal de San Sebastian, le Palais Euskalduna de Bilbao ou le Balu Arte de Pampelune.

Un public chaque année plus nombreux se presse aux concerts, l'orchestre compte déjà plus de 7000 abonnés et représente ainsi un véritable exemple de réussite économique et culturelle.

La programmation y est parfaitement diversifiée. Aux grands compositeurs européens et mondiaux, l'orchestre a su associer les meilleurs compositeurs basques anciens et modernes, dont certaines œuvres ont étaient exhumées de la bibliothèque musicologique Eresbil. De nombreux disques sont disponibles, l'Opéra en Euskara de Francisco Escudero « Gernika » vient d'être enregistré pour la première fois.

Cette volonté de sauvegarder la mémoire basque et de dynamiser l'école basque de composition est un exemple.

Grâce aux tournées de l'OSE le public européen a pu découvrir et apprécier des compositeurs tels que Ariaga, Guridi, Uzandisaga, Escudero etc…

Des productions plus populaires ont également vu le jour et ont permis à cet orchestre d'acquérir une grande popularité sur l'ensemble du Pays basque. Il n'est que de citer le très beau disque de Benito Lertxundi accompagné par l'orchestre qui avait donné lieu à une tournée dont l'un des concerts eut lieu à la « gare du midi » de Biarritz.

L'orchestre symphonique d'Eukadi se produit rarement en Iparralde.. Le département de culture du gouvernement basque et l'administration de l'orchestre sont très désireux de voir rayonner cet outil culturel sur l'ensemble du territoire basque. Mais les difficultés proviennent du manque de salles capables d'accueillir une telle formation. Une chance nous était donnée avec la construction à Anglet d'un Auditorium qui aurait été le cadre idéal pour de tels concerts. Malheureusement pour nous, la nouvelle majorité municipale a balayé nos espoirs de voir se réaliser un tel édifice.

C'est donc à Biarritz qu'il faudra se rendre pour profiter à nouveau de ce que nous pouvons considérer comme notre orchestre. Un concert aura lieu le 28 MAI prochain au théâtre du casino municipal avec un concert Ravel/Franck. Et pour ceux qui ne trouveront pas de billets, un déplacement au Kursaal est recommandé.

Nombreux sont ceux qui font déjà régulièrement le déplacement et seraient heureux de pouvoir bénéficier de concerts plus réguliers sur le BAB. Pour ce faire il sera nécessaire qu'une concertation ait lieu entre les trois municipalités et le gouvernement basque.

La balle est aujourd'hui dans le camp de nos élus.

Jean Luc Casteret

QUI A DIT...

« Le Parti Nationaliste Basque n'est pas un fromage. Il n'est pas un de ces gruyères où « l'alderdikide » occupe l'un des trous, s'y abrite et s'y installe pour longtemps. C'est bien le contraire ! La tradition du parti, en effet, veut que l'occupation des charges internes soit réduite. Sauf exceptions telles que les périodes de tension ou les risques de scission comme ce fut parfois le cas tout au long de son histoire. L'élu à des fonctions internes doit être disponible à tout moment, humble et polyvalent. Il peut passer indifféremment d'un poste politique à une activité élective ou même à la direction d'une entreprise privée florissante ou en difficulté. Chaque « burukide » se doit d'être exemplaire. En un mot, notre parti doit donner envie d'y entrer. »

Tel fut le message transmis par le Lehendakri Xabier Arzallus aux délégués des 7 provinces réunis en Assemblée à Artea à l'occasion d'une de ses fameuses improvisations tout en marchant lentement et de long en large devant la tribune officielle.

L'industrie en Iparralde : la vérité du terrain

Les entreprises industrielles d'Iparralde sont soumises à la loi du marché dont les règles sont mondiales à l'image de leurs clients et surtout de la concurrence.

ESTIA, lieu d'innovation

Une clientèle exigeante

Les entreprises du Pays basque s'adressent à une clientèle informée ; celle-ci connaît :

- le prix du marché
- les offres concurrentes
- la qualité et les fonctions des produits/services recherchés

Cette maturité impose aux PME qui composent l'essentiel du secteur industriel local une grande compétitivité sur les prix, sur la qualité et les services fournis.
L'entreprise n'est plus seulement FABRICANTE , mais aussi :
• GESTIONNAIRE :
La maîtrise des prix de revient devient vitale dans un marché qui ne laisse que peu de place aux marges bénéficiaires
• INDUSTRIELLE :
La qualité du produit attendu nécessite une phase de conception et d'étude importante car les enjeux commerciaux permettent peu d'améliorations à posteriori, au cours du cycle de vie du produit.
Le produit final doit conserver une qualité constante : la certification ISO9001 permet de structurer l'organisation de sa société et de maîtriser le produit/service final.
L'optimisation des coûts passe par l'optimisation des flux de produits et la diminution des phases sans valeur ajoutée (stockage, transport,…).
• MANAGEUR :
La place de l'homme et la gestion de ses compétences sont devenus des enjeux majeurs . L'individu par sa maîtrise du métier, sa capacité d'adaptation et d'innovation devient un avantage concurrentiel, qu'il faut développer, motiver et conserver dans sa société.
• INNOVANTE :
La concurrence force à la remise en question permanente, dans tous les secteurs de l'entreprise (produit, commercialisation, fabrication, organisation…).

La maîtrise des coûts, de la qualité, des compétences et de l'innovation passe donc par … des investissements et des recrutements de personnel non productifs : comptables, qualiticiens, dessinateurs, cadres….
L'impact sur le taux horaire (de revient) de l'entreprise est immédiat : il n'est pas rare de voir ce taux composé :
• à 80-90% du salaire des improductifs et des charges de structures
• à 10-20% du salaire des gens d'atelier

Nous sommes donc loin de l'entreprise FABRICANTE (ou SOUS TRAITANTE) .

La nouvelle réglementation sur les heures supplémentaires favorise l'entreprise (qui augmente son volume horaire et diminue donc son taux horaire) et également le salarié (les heures supplémentaires sont majorées à 25% minimum, et non déclarées aux impôts sur les revenus) dont le salaire ne peut plus s'aligner au coût du logement en Pays Basque.
La nation basque, de part et d'autre des Pyrénées, favorise les contacts et un climat de confiance dans les échanges commerciaux.

La position géographique : les bassins industriels du Sud Ouest et en particulier, d'Hegoalde, représentent un réseau d'entreprises fournisseurs/clients proches pour nos entreprises. Cette proximité est un argument important dans la course aux délais de livraison.

Les entrepreneurs se regroupent pour leur plus grand bénéfice.

L'environnement industriel

Iparralde, de par ses hommes, son histoire, sa position géographique et les différents acteurs de développement économique, a des atouts sur ses concurrents.
Pour les mêmes raisons, notre région a également des faiblesses.

Les hommes : La combativité des entrepreneurs et des salariés est à l'image de l'attachement des Basques pour leur territoire. Culturellement, la valeur du travail, malgré l'instauration des 35h, reste importante.

La beauté de notre région pousse une clientèle, à produit égal, à choisir un fournisseur basque afin d'allier relation commerciale et plaisir. Ce genre de détail a son importance, le moment venu.

Hélas, l'environnement exceptionnel d'Iparralde est devenu un inconvénient majeur, tant le coût immobilier est devenu prohibitif :
• Pour les salariés et les employeurs : les salaires ne suffisent plus à absorber le coût du logement ; cela dissuade de nombreux jeunes qui privilégient, à salaire égal, une région leur permettant d'élever leur

famille dans des conditions plus confortables. Même si cet exil n'est au départ que temporaire, le retour est très difficile.

• Pour les entreprises : le renforcement du personnel par les compétences citées plus haut, impose aux employeurs d'agrandir les locaux et les surfaces de production afin d'atteindre une taille économique suffisante. Le coût des terrains et des constructions ont atteint un niveau impossible à assumer pour les entreprises du Pays basque, en particulier sur la Côte. Celles ci se trouvent confrontées à un problème sensible : la nécessité vitale de s'agrandir et l'impossibilité d'accéder à ces terrains. Le département des Landes a su profiter de cette situation en favorisant l'accueil des entreprises basques (la communauté des communes du Seignanx vient d'annoncer à nouveau la mise à disposition de 150 hectares à destination des entreprises) . Les salariés ne pouvant se permettre de faire l'aller-retour sont forcés de s'exiler non loin de leur nouveau lieu de travail.

Les partenaires économiques : l'activité industrielle locale est soutenue de façon dynamique par l'ensemble de ses partenaires :

• établissements de formations et Universités : ceux-ci sont attentifs à faire évoluer leur offre en fonction du besoin économique local.
Depuis une dizaine d'années, l'école d'ingénieurs ESTIA (Technopôle de Bidart) a permis aux PME de l'ensemble du Pays Basque d'intégrer un ingénieur ou de répondre à un problème technique. Cela a contribué à développer leur compétitivité.

• La CCI : la CCI du Pays Basque joue un rôle actif par la mise en place de services aux entreprises. Elle a également un rôle important d'animation économique.

• Les Conseils Régionaux et Généraux : bien que le développement économique soit une compétence de la Région, le Conseil Général 64 a volontairement fait de l'Action économique, une de ses priorités.

• Les Communautés des Communes : Ces nouvelles structures, financées par la taxe professionnelle ont une nécessité (vitale) de la développer. Cela explique en partie le dynamisme dont certaines font preuve notamment dans l'aménagement de nouvelles zones d'activités.

Une politique globale menée par une Agence locale

Iparralde est une terre de paradoxes ou cohabitent les micro et les macro économies.
Avec à peine 3 000 km² (100x30) et les 4/5 de sa population (200 000 h.) regroupés sur le ¼ de sa surface, il semble aujourd'hui difficile de proposer une politique économique globale .

Pourtant, il est aisé d'imaginer l'importance pour Biarritz de proposer aux « majors » de la glisse, des surfaces d'activités disponibles à St Pée sur Nivelle, lesquelles recruteront des gens de Souraïde, qu'il faudra loger.

La gestion des surfaces d'activité devrait se faire selon un schéma inter - « intercommunalités » cohérent. La gestion actuelle, trop locale, laisse la priorité à des surfaces trop petites. Celles-ci privilégient le plus grand nombre d'entrepreneurs, voire d'emplois directs mais ne prennent pas en compte les emplois indirects.
Il est important d'aménager des terrains dédiés à l'activité industrielle, consommatrice de surface, mais surtout consommatrice de services et de produits tiers.

Cette gestion globale trouverait son sens dans une Agence regroupant les intercommunalités et l'EPFL qui a déjà une mission complémentaire.
Logiquement, il paraît naturel de compléter encore le rôle de cette structure, par une aide auprès des entreprises qui s'installent et qui investissent; il faudrait donc intégrer le Conseil Régional et le Conseil Général. Ces derniers permettraient une articulation avec les Centres de formation et Universités pour leur apport en innovation et en compétence.
Dans la même idée, la CCI devrait être représentée, pour son action dans le développement, le maillage et l'animation économique.

En résumé, une Agence de Développement au Pays Basque, permettrait aux entreprises qui s'installent ou qui s'agrandissent, un interlocuteur unique dans :

• la visibilité des surfaces aménagées disponibles

• l'accompagnement aux investissements

Le conseil des élus est-il favorable à une agence de développement ?

Elle permettrait également aux différents partenaires économiques d'optimiser leurs actions en fonction d'une politique de développement connue et partagée.

Histoire du nationalisme basque

Par Jean-Claude Larronde

Les répercussions de la Guerre Civile

L'action de la Délégation de Paris du Gouvernement d'Euzkadi

Dès l'automne 1936, le gouvernement d'Euzkadi assigna à la France et plus spécialement à Paris, un rôle de premier plan dans sa stratégie internationale.
En particulier, il y ouvrit une Délégation et y fit éditer un journal.
Quelles raisons peuvent expliquer ce choix ?

Tout d'abord, à cette époque et vue d'Euzkadi, la France paraissait la puissance la plus importante de l'Europe Occidentale ; en tout cas, elle était la plus proche géographiquement du Pays Basque d'Espagne et de la Péninsule Ibérique.
Dès la constitution du Gouvernement d'Euzkadi, tous ses délégués, tous ses envoyés spéciaux à l'étranger durent obligatoirement passer par la France et souvent par Paris, quel que fut le pays où ils devaient aller.

A partir de mai-juin 1937, avec l'arrivée massive des réfugiés en provenance de Biscaye, la France et Paris furent un point de passage obligé, même pour ceux qui allèrent ensuite en Angleterre, en Belgique, en Amérique Centrale ou en Amérique du Sud.
Ensuite, la France avait comme l'Espagne, un gouvernement de Front Populaire, à prépondérance socialiste ; si le gouvernement français se refusa officiellement à alimenter en armes et en munitions le gouvernement républicain espagnol et adopta une politique de neutralité sous la surveillance du Comité de Non-Intervention, du moins joua-t-il un rôle efficace dans l'aide aux réfugiés qui, fuyant les combats, arrivaient par dizaines de milliers sur son territoire.

Egalement, Paris était le fief d'une démocratie chrétienne libérale et humaniste, qui prendra fait et cause pour le gouvernement d'Euzkadi dans sa lutte contre Franco, ce dernier aidé par les régimes hitlérien et mussolinien que détestait cette démocratie chrétienne.
Certes, cette démocratie chrétienne (ou plutôt le courant d'inspiration démocrate-chrétien car le terme de démocratie chrétienne fut en France utilisé avec réticence par les militants mêmes de ce courant) était fort diverse et non exempte de profondes nuances mais il n'en reste pas moins qu'elle permettait un appui important grâce à ses réseaux de militants et de sympathisants.

Pour toutes ces raisons, le gouvernement d'Euzkadi décida d'ouvrir une Délégation à Paris, à l'automne 1936.
Le Délégué du gouvernement d'Euzkadi à Paris fut Rafael de Picavea.

Le journal Euzko Deya

Le 29 novembre 1936, paraissait le premier numéro d'Euzko Deya – La voix des Basques édité par la Délégation de Paris du gouvernement d'Euzkadi.
Deux collaborateurs réclamés par Rafael de Picavea étaient arrivés à Paris : Felipe de Urcola qui avait été déjà sous ses ordres au journal El Pueblo Vasco et le prêtre José Luis Rodriguez.

Eugène Goyhenetche et des amis nationalistes

Il avait été question de la venue à Paris pour renforcer l'équipe de rédaction d'Euzko Deya d'un prêtre fort renommé qui n'était autre que José de Ariztimuño Aitzol : mais ce dernier devait connaître une fin tragique en octobre 1936. En Effet, Aitzol s'embarqua à Bayonne pour Bilbao le 15 octobre 1936 sur le bateau Galerna ; celui-ci fut capturé par les franquistes en pleine mer. Aitzol fut torturé et fusillé deux jours plus tard contre le mur du cimetière de Hernani ; il fut fusillé assis car à cause des tortures, il lui était impossible de se tenir debout.
La périodicité d'Euzko Deya fut en général hebdomadaire ; ce journal parut jusqu'à l'offensive des allemands en mai 1940.

Eugène Goyheneche, le futur grand historien basque, alors étudiant à Paris, se mit à la disposition de la Délégation dès l'automne 1936 ; Son travail à Euzko Deya est surtout un travail de traduction du castillan au français (la majorité des articles d'Euzko Deya est en français) mais aussi de rédaction des éditoriaux, de comptes-rendus de livres ou de meetings ; il usera dans son activité journalistique de nombreux pseudonymes, dont celui de Jean Hiriart.
Un « Rapport sur la propagande réalisée par Euzko Deya » est adressé par la Délégation de Paris au Gouvernement d'Euzkadi le 7 mars 1937, à l'appui d'une demande de subvention mensuelle minimum de 25.000 F.
On y apprend qu'Euzko Deya est envoyé à tous les parlementaires, aux principaux consulats et ambassades, à des membres éminents du clergé français, à des cercles d'intellectuels, aux principaux journaux et aux associations des minorités ethniques.
En mars 1938, à l'occasion de la sortie du numéro 100 d'Euzko Deya, un article faisait le point :
« Euzko Deya. La Voix des Basques. Notre peuple risquait de succomber dans le silence et dans l'incompréhension. Lutter contre la force était le devoir de ceux qui se battaient en Biscaye, lutter contre le mensonge fut le devoir d'Euzko Deya. »

Euzko Deya ne faisait que répondre au vœu de José Antonio de Aguirre ; certes, en Pays Basque, la guerre avait été perdue mais il fallait témoigner aux yeux du monde entier, de la dignité et de la vitalité de ce peuple :
« Sur notre sol, nous avions terminé la guerre ; mais ce n'était pas pour cela que notre esprit était mort, face au monde entier. Nous voulûmes monter à l'extérieur comme vibrait cette âme basque qui avait été sacrifiée sur l'autel du totalitarisme qui menaçait d'envahir toute l'humanité et nous organisâmes des journaux, des revues et des représentations théâtrales ».

Liburua

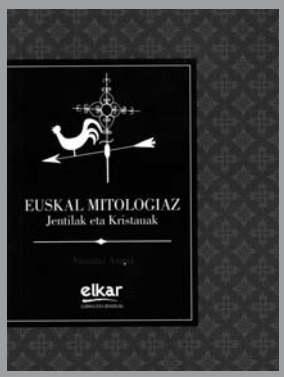

Euskal mitologiari buruzko Anuntxi Aranaren azken liburua

Gaxuxa Elhorga : " Alderdiaren ideiak hedatzen lantzen ditugu "

Gaxuxa Elhorga Donibane Lohitzuneko bitzarraren buruan da. Azaltzen digu tokiko batzokiaren izaitearen beharra.

Zertarako eraiki duzue batzoki bat Donibane Lohitzunen ?

Pentsatzen ginuen gure alderdia ezagutarazteko leku bat behar ginuela. Parada ukan ginuen toki bat aurkitzea, hiri erdian, eta ongi ezagutua den Sabin Etxea "chez Pablo"delakoa jatetxearen ondoan. Hola, mintzaldiak, afariak, muntatzen-ahal ginituen.Gure biltzarrak ere han egiten-ahal ginituen. Larunbat arrats guziz idekia zen musean, dantzan aritzeko.
Urte batzu buruan, lekuz aldatu da gure batzokia, bainan auzo berean, merkatuaren ondoan. Toki handiago eta ederragoan da alderdikide batzuek bere denbora eta indarrak emanik lekua erreberritzeko.

Hegoaldeko talde izpiritua hemen ere Donibane Lohitzunen zaintzen duzue ?

Orroit-arazi behar da Donibandar familia zahar gehienak bere erroak Hegoaldean dituztela. Bigarren gerla karlista amaitu zelarik hegoaldeko 4683 errefuxiatu Donibaneko kantonamendurat bizitzerat etorri ziren. Biztanletik 32% ziren, Urrunian 47%. Gure arbasoak heietan ziren. Horrengatik menturaz talde izpiritua zaintzen dugu.

Batzokirik gabe, tokiko EAJ-PNBren taldearentzat kaltegarri litzateke ?

Batzokia erakuts-leiho bat da gure alderdiarentzat. Batzokirik gabe ezin dira ekintzak egin.

Zergatik ez duzue batzoki ideki bat egin nahi Baionan eta Hendaian bezala?

Hastapenean, aurkitu ginuen lekua ez zen jatetxe bat. Biltoki bat zen. Ez ginen prest jatetxe bat idekitzeko.
Iparraldean, zaila da komertsio ttikientzat. Zergak pisuak dira eta kudeatzaileak behar du biziki profesionala izan, eta gure alderdiaren izpiritua errespetatu ere. Gure inguruan ez ginuen holakorik nihor.

Zoin dira usaiako aktibitateak ?

Enseiatzen gare hilabetero, ekintza bat egitea.: mintzaldiak, afariak, mus jokoa, ikastaldia udan.

Zoin dira zuen asmoak ?

Nahi dugu, euskal kultura eta euskara hobekiago ezagunak izan ditezen gure hirian, alderdiaren ideiak ere hedatzen lantzen ditugu bakezaleak garela erakutsiz.

Batzoki de Donibane

6ème ikastaldi
cet été à St Jean de Luz.
Renseignements au 05 59 51 21 94.

Repas de la Saint-Jean,
samedi 21 juin.
Réservez au 05 59 41 15 34.

Euskadi 2020 : Le futur a déjà commencé

EAJ-PNB s'est toujours adapté à son époque sans renoncer à ses principes d'un mouvement qui affirme la nation basque dans une perspective de progrès social.
En cette période de mondialisation, de dépassement progressif des Etats-nations, EAJ-PNB apporte sa propre contribution au renouvellement de son idéologie sur la base des motions politiques, sociales et culturelles adoptées en Congrès, en décembre dernier.
Résolument tourné vers l'avenir, EAJ-PNB souhaite tracer la voie du peuple basque au XXIème siécle en lançant le processus Euskadi 2020.
Le premier grand rendez-vous est prévu le 14 juin prochain, au BEC de Barakaldo.

Vincent Bru : « L'idée d'un pays du Labourd est intéressante »

Vincent Bru a été réélu maire de Cambo-Les-Bains et conseiller général du canton d'Espelette. Nous l'avons interrogé sur ses ambitions d'élus mais aussi sur sa vision du Pays basque sur des thèmes comme le département Pays basque.

Quelles sont vos ambitions et vos projets pour la ville de Cambo-les-Bains ?

Notre liste a mené une véritable campagne électorale même si nous n'avions pas de concurrents. Dans un premier temps, nous avons communiqué et édité une plaquette sur le bilan des quatre années écoulées, puis, nous avons exposé nos projets. Cela a été positif puisque la mobilisation a été bonne avec 65% de participation. Schématiquement, le constat est le suivant. En 13 années, nous avons équipé Cambo en infrastructures de qualité. Par exemple, nous avons réalisé une médiathèque culturelle, une salle de sport, des courts de tennis, un terrain de foot, etc...

Durant ce mandat, notre ambition est de porter une attention particulière à l'animation, à la vie des quartiers et au logement. Cette question concerne toutes les communes mais en particulier Cambo. Ici, de nombreux propriétaires préfèrent la location estivale plutôt qu'une location à l'année. Cela est particulièrement contraignant pour la population locale. Nous répondrons en priorité aux besoins des jeunes couples qui souhaitent des locations à des prix raisonnables ou qui aspirent à devenir propriétaires en maison individuelle. Cela n'est pas évident tant les terrains sont rares dans notre commune.

L'animation a pour but de rendre cette ville plus vivante afin de promouvoir un vivre ensemble plus riche. Ces dernières années, l'image de Cambo s'est améliorée mais nous devons encore progresser en particulier dans la vie des quartiers. Nous réfléchissons par exemple, à la création d'une navette interquartier. La construction d'un casino sur des fonds uniquement privés sera également un nouvel atout et confortera Cambo dans sa position de station thermale, la 10ème de France. Il est indispensable de concevoir des activités pendant la période creuse. Nous appuyons par exemple la création d'un gaztetxe. Leur ambition est notamment de renforcer la présence de la langue et de la culture basque. Cela est très positif et contribuera à les responsabiliser tout en mettant des limites essentiellement sur les nuisances sonores. Nous appportons notre soutien à un maximum d'associations. Nous relançons également la tradition du chocolat à Cambo puisqu'un atelier et un musée du chocolat verront le jour prochainement. Nous mettons également en place une confrérie du gâteau basque, en lien avec l'association Iguzkia qui réalise déjà la fête du gâteau basque dans notre commune et qui connaît un grand succès.

Nous souhaitons garder le caractère de ville paysagère, de ville-jardin qui est au coeur de l'identité de Cambo. Cela s'explique historiquement par l'activité de santé qui assure aujourd'hui 1000 à 1500 emplois directs. Cambo doit demeurer la ville du bien-être.

L'intercommunalité en Labourd intérieur est récente. Est-elle indispensable ?

Localement, la communauté de communes est déjà un combat de tous les jours. Toutes les communes de cette zone sont en développement et le travail en commun pas toujours aisé. Il est évident pour tous que des problèmes sont à traiter ensemble, essentiellement dans le domaine des services à la personne comme les crèches. L'accueil d'un nouveau public dans une zone qui a crû de 30% en 9 ans nous incite à une coopération locale. Nous voulons éviter que ce Labourd intérieur ne devienne une zone dortoir avec des problèmes croissants de circulation et une faiblesse de l'activité économique dûe notamment à la concurrence de Dantxaria et des grandes surfaces de la côte basque. Nous souhaitons promouvoir l'implantation de PME, aider les artisans dans leur projet d'agrandissement. Les artisans sont de véritables créateurs d'emplois à la tête de structures solides à encourager.

En tant que conseiller général, pensez-vous nécessaire de renforcer les liens avec les intercommunalités de la côte basque ?

Il existe déjà un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui lie notre intercommunalité à l'agglomération du BAB. Mais il aurait été plus judicieux de créer un seul SCOT à l'échelle de la côte basque et du Labourd intérieur tant les problèmes à traiter en commun sont importants et communs. Certes, la Nivelle a crée un lien entre Saint Jean de Luz et son arrière-pays, mais cela aurait été plus efficace de travailler ensemble. Malheureusement des stratégies de pouvoir de certains élus n'ont pas permis cette vision d'ensemble.

Vous évoquez un nouvel espace de coopération à l'échelle du Labourd. Seriez-vous favorable à un pays du Labourd ?

Effectivement, je suis favorable à cette idée tant la notion de pays est liée à un bassin de vie qui détermine des projets communs d'aménagement du territoire et de développement local. Néanmoins, le pays Pays basque a favorisé un travail en commun autour de l'identité basque qui fédère les énergies.

N'a t-on pas mis en place une démarche d'aménagement du territoire et de développement local pour répondre à une demande institutionnelle qui va au-delà d'une réponse technique ?

Les deux sont liés, mais effectivement, le Pays basque n'est pas en soi un bassin de vie qui génère spontanément des projets communs. Cette notion de bassin de vie du Labourd est particulièrement forte ces dernières années puisque les habitants de notre zone sont désormais très attirés par la côte basque.

Etes-vous toujours un défenseur du département Pays basque ?

Oui, je suis toujours favorable à cette revendication. Je n'ai pas changé d'avis. Je reste persuadé qu'une structure propre au Pays basque favoriserait le dynamisme, le développement et l'identité du Pays basque. Je suis particulièrement attaché à la question transfrontalière. Il est vrai que le département n'a pas de compétence en la matière et cela résulte d'un choix volontariste.
Mais je pense aussi que le département ne peut être crée que par la loi. Or, le gouvernement français a clairement indiqué son opposition à ce projet. La majorité politique n'est pas réunie. Je préfère me concentrer sur des thématiques fortes qui font consensus comme la langue basque. Les démarches Pays basque 2010 et 2020 ont été très positives à cet égard. Je suis un homme qui refuse les crispations. Il est possible d'avancer sans l'institution, de poser des fondations solides.

Que pensez-vous de la démarche du référendum sur la création de ce département ?

Je n'y suis pas favorable car elle me semble précisément une source de crispation, de rigidité au sein de la société basque et dans notre relation avec le gouvernement français.

Pensez-vous que le gouvernement français puisse évoluer sur ce thème ? Ne touche-t-il pas à la notion sensible d'unité de la République ?

Je suis persuadé que la position des autorités françaises peut évoluer. Observez son évolution positive sur la langue basque qui réunit aujourd'hui toutes les sensibilités et fait l'unanimité. Pourquoi cela ne serait-il pas possible sur le département Pays basque ? La France doit comprendre que la décentralisation doit sortir du schéma égalitariste où tout le monde serait identique. Un département Pays basque s'inscrit parfaitement dans la République.

Des mouvements comme le nôtre engagés en faveur d'une institution Pays basque, n'est-ce pas un obstacle à ce type d'arguments ?

Non, cela est de l'ordre des idées politiques. Le nationalisme est tout à fait légitime. Même si par le passé, le Pays basque n'a pas constitué une entité, cette perspective me paraît réaliste, alors qu'elle était perçue comme utopique autrefois. Avec la disparition des frontières et l'émergence de la conscience européenne, les schémas de pensée évoluent.

Que pensez-vous d'EAJ-PNB ?

Je suis un sympathisant d'EAJ-PNB. J'admire le travail réalisé par EAJ-PNB, son esprit constructif. Depuis qu'EAJ-PNB est au pouvoir, la Communauté autonome basque a connu une période de progrès indéniable. Il sait pactiser et trouver des compromis.
Je connais très bien Ramuntxo Camblong, mais aussi Jose Mari Muñoa et Miren Azkarate. Ils respectent notre situation, notre particularisme.

EAJ-PNB a t-il un rôle particulier à tenir en Pays basque nord ?

Oui sans aucun doute. Il est normal que ce courant de pensée soit présent ici. Il est même positif qu'un mouvement comme EAJ-PNB soit présent face à des mouvements extrêmistes. L'idée d'une entité basque en Europe n'est pas en soi une aberration.

EAJ PNB
Euzko Alderdi Jeltzalea - Parti Nationaliste Basque

Imprimé sur papier recyclé

RENSEIGNEMENT ET ABONNEMENT

25 rue Thiers Karrika - 64100 BAIONA - tél. 05 59 46 15 34 - fax 05 59 59 54 84
e-mail : lema@eaj-pnb.com - site : http://www.eaj-pnb.com
Heures de permanence : du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h
Abonnement annuel 20 euros
Responsables des Biltzar : Anglet-Biarritz, Txaro Goikolea 06 80 74 32 60 Basse-Navarre-Soule, Paco Arizmendi 06 80 88 55 85 - Bayonne, Philippe Duluc 06 07 98 11 96 - Hendaye, Marinette Aprendisteguy 05 59 20 73 31 - Labourd Sud, Florian Martin-Halty 06 42 17 60 13 - Groupe de Paris, Alain Chevalley 06 66 27 19 04 - Saint Jean de Luz, Gaxuxa Elhorga 05 59 51 03 34.